

# Votre portfolio professionnel

## L'outil par excellence pour consigner vos activités de développement professionnel

### Pourquoi?

Tout au cours de votre carrière, vous participerez à de **nombreuses activités** de développement professionnel.

Celles-ci peuvent être issues d'une **démarche personnelle de perfectionnement**, d'un **intérêt professionnel particulier** envers un sujet ou d'une **activité réalisée dans le cadre de votre travail**.

Toutes ces informations **méritent d'être inscrites** dans un portfolio professionnel, d'être **rassemblées, connues et reconnues**, afin que toute **l'énergie investie** dans votre développement professionnel s'y reflète.

### Où?

Saviez-vous que grâce à **Fortic** sur le Bureau virtuel, vous pouvez constituer votre portfolio professionnel?

L'outil mis à votre disposition est simple à utiliser. Vous pouvez ajouter **rapidement et facilement** les activités de développement réalisées au cours des dernières années et ensuite continuer de mettre à jour votre portfolio.

**Exemples d'activités** pouvant être ajoutées à votre portfolio professionnel :

- Un programme universitaire (cours, certificat, D.E.S.S., maîtrise...)
- Un congrès, un colloque
- Une formation suivie à l'externe, un cours, une conférence
- Des rencontres d'analyse de pratique, de codéveloppement
- Une recherche-action
- Etc.

Il est important de noter que lorsque vous vous inscrivez à une session de **Fortic** (atelier, formation, rencontre, etc.), votre participation continue de s'inscrire automatiquement dans votre portfolio professionnel.

### Comment faire?

Voici le lien vers la capsule vidéo :

[Comment bonifier son portfolio](#)

(Bureau virtuel / Accueil ressources humaines / Perfectionnement / Portfolio professionnel)

Bon développement professionnel!

